

Ruffer Total Return International

Générer une performance positive avec une faible volatilité

En mai, le portefeuille a reculé de 0,4 %. En comparaison, le FTSE All-Share TR a progressé de 0,7 % (en livre sterling).

Les inquiétudes liées à l'inflation ont été dépassées par celles liées au risque croissant de récession. Par conséquent, notre exposition à l'or et nos obligations indexées à l'inflation ont coûté au portefeuille respectivement 0,7 % et 1,7 %. Les options de protection sur taux ont continué à jouer un rôle essentiel et contribué à hauteur de 0,6 %. Les valeurs énergétiques ont également apporté une contribution positive de 0,7 %.

L'ampleur de la correction des obligations indexées sur l'inflation ne doit pas être sous-estimée. Par exemple, l'obligation 2073 est en baisse de 54 % par rapport à son plus haut historique de novembre 2021, avec une chute de 22 % pour le seul mois de mai. Nous continuons à penser qu'elles devraient offrir une excellente protection contre l'environnement de répression financière dans lequel nous entrons. La sensibilité à une hausse des taux dont nous avons parlé s'est désormais fait sentir et la protection via les instruments dérivés s'est ainsi avérée essentielle. Ces obligations sont maintenant revenues aux prix de 2016 - et pourtant la probabilité et la proximité du dénouement inflationniste nous paraissent beaucoup plus grandes. Nous pensons qu'elles offrent une asymétrie exceptionnelle et avons donc effectué des achats.

Le chancelier britannique a mis en place une taxe exceptionnelle pour les entreprises énergétiques. Au-delà de la logique douteuse des taxes exceptionnelles, la réponse sur ces titres fut une hausse. In fine, les sociétés comme BP ou Shell profitent d'une offre en pétrole limitée en raison de faibles investissements et, plus récemment, des sanctions géopolitiques. Cette crise d'approvisionnement nécessite des solutions du côté de l'offre. Une taxe exceptionnelle ne résoudra en rien les problèmes sous-jacents et perpétuera l'inadéquation entre l'offre et la demande qui sous-tend leurs bénéfices hors normes. Cependant, et crucialement, cette taxe est bien accueillie en période d'agitation populaire.

Une question clé pour les investisseurs a été de savoir s'il fallait acheter sur ce repli. Le Nasdaq a perdu 29 % par rapport à son pic de novembre 2021 mais nous ne sommes pas convaincus que ce soit le bon moment. Nous n'avons fait que quelques petits ajustements en actions, plus par souci d'équilibre que par conviction haussière, avec des achats de Meta, valeurs japonaises et promoteurs immobiliers américains. La baisse ne fait que commencer, le FTSE All-World TR n'a perdu que 6% cette année. Compte tenu des courants contraires sur les marchés et dans l'économie, les perspectives à court terme restent brumeuses. Nous ne devons pas perdre de vue la dynamique inflationniste à long terme qui continue de se développer et qui risque de dépecer les épargnants.

La performance Ruffer est nette de l'ensemble des frais liés à la gestion et intègre le réinvestissement des revenus intermédiaires. La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable de la performance future. La valorisation des titres et les revenus distribués peuvent varier à la hausse comme à la baisse ; des pertes sur votre capital initialement investi sont possibles. La valorisation des titres étrangers est aussi affectée par les taux de change. Les performances futures seront soumises à un traitement fiscal qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut changer.



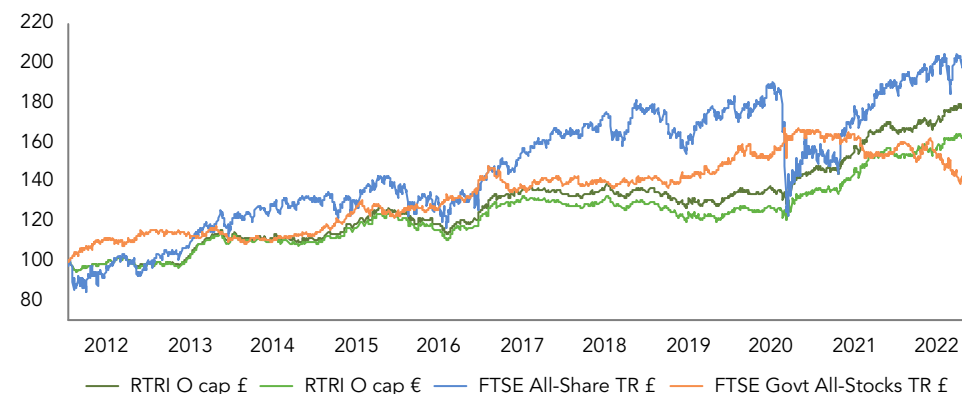
Parts O et OI Mai 2022 N° 131

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du fonds Ruffer Total Return International (« le fonds ») est de générer une performance positive avec une faible volatilité à l'aide d'un portefeuille géré activement. Le fonds peut être exposé aux catégories d'actifs suivantes : liquidités, titres de créance de tous types (y compris des titres de créance d'Etats et de sociétés), actions et titres apparentés aux actions et matières premières (y compris métaux précieux). Une philosophie de préservation de capital prime sur cet objectif.

Performance depuis le lancement 14 juillet 2011 (parts O)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Parts O EUR capitalisation	Performance %	Valeur de la part au 31 Mai 2022	
Mai 2022	-0,4	O CHF Capitalisation	155,39
Depuis le 1er janvier	4,3	OI EUR Capitalisation	162,45
1 an	3,6	O EUR Capitalisation	162,36
3 ans	33,6	O GBP Capitalisation	177,28
5 ans	24,3	O USD Capitalisation	184,04
10 ans	65,4	OI USD Capitalisation	184,10

Performance des 12 derniers mois à fin mars %	2018	2019	2020	2021	2022
RTRI O cap €	-2,9	-3,4	2,0	21,5	7,6
RTRI O cap £	-1,9	-2,1	3,2	22,2	8,4
FTSE All-Share TR £	1,2	6,4	-18,5	26,7	13,0
FTSE Govt All-Stocks TR £	0,5	3,7	9,9	-5,5	-5,1

Source : Ruffer LLP, FTSE International (FTSE) © FTSE 2022. 'FTSE®' est une marque déposée du London Stock Exchange Group et est utilisée par FTSE sous licence. Tous les droits sur les données FTSE appartiennent à FTSE et/ou à ses concédants de licence. FTSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité en ce qui concerne les données FTSE. Aucune autre distribution des données FTSE n'est autorisée sans le consentement écrit de FTSE.

Ruffer Total Return International au 31 Mai 2022

Allocation d'actifs



Allocation en devises



Allocation d'actifs

	%
● Obligations liées à l'inflation UK	13,7
● Obligations de court terme	10,0
● Exposition à l'or et actions aurifères	9,3
● Obligations de long terme liées à l'infl. UK	8,1
● Obligations liées à l'inflation hors UK	7,6
● Options et stratégies illiquides	6,8
● Liquidités	6,0

● Actions Europe et UK	20,4
● Actions Amérique du Nord	9,1
● Actions Japon	6,3
● Actions Asie ex-Japon	0,5
● Actions autres	2,1

Allocation en devises

	%
● Livre sterling*	65,3
● Yen	8,5
● Dollar australien	7,3
● Dollar US	6,0
● Euro	4,4
● Autres devises	8,5

Source : Ruffer LLP. Le total peut différer de 100 % en raison des arrondis. *La devise de base du fonds est le GBP. Les parts libellées en autres devises sont couvertes pour limiter l'impact sur votre placement des mouvements entre la devise de base du fonds (GBP) et celle de la part.

Les données du fonds affichées ne visent qu'à fournir des renseignements sommaires. Cette communication marketing n'explique pas les risques associés à ce placement. Toute décision d'investissement doit être fondée uniquement sur les informations contenues dans le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur et les derniers états financiers. Veuillez noter que la SICAV Ruffer est un UCITS de droit luxembourgeois autorisé et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et reconnu par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni. Ruffer Total Return International (RTRI) n'est enregistré pour une distribution dans aucun pays autre que l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Islande, l'Irlande, l'Italie (investisseurs qualifiés uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, Singapour (investisseurs institutionnels et accrédités uniquement), l'Espagne, la Suède, la Suisse (investisseurs qualifiés uniquement) et le Royaume-Uni. Le prospectus du fonds est disponible en anglais et en français. Les documents d'information clé pour l'investisseur sont disponibles en plusieurs langues sur ruffer.co.uk ou sur demande. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.group.pictet/asset-services/fundpartner-solutions. Ruffer LLP et Ruffer S.A. ne peuvent commercialiser RTRI dans d'autres pays, sauf sous certaines exemptions. Conformément au Prospectus, le fonds RTRI peut à tout moment investir plus de 35 % de ses actifs dans des valeurs mobilières émises ou garanties par un Etat membre de l'Espace Economique Européen (EEE), une ou plusieurs autorité(s) régionale(s), un pays tiers ou un organisme international auquel appartiennent un ou plusieurs Etats de l'EEE. Les seuls titres susmentionnés pour lesquels Ruffer envisagerait actuellement de détenir plus de 35 % seraient des valeurs mobilières émises par le gouvernement britannique ou américain. Cet investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds, et non d'un sous-jacent donné tel que des actions d'une société, car il ne s'agit uniquement de sous-jacents détenus par le fonds. Ruffer LLP ou FundPartner Solutions (Europe) S.A peuvent arrêter les dispositifs de commercialisation du fonds dans le cadre du nouveau processus de notification de la Directive sur la Distribution Transfrontalière.

Top 10 actions†

Titre	% du fonds
BP	2,7
Shell	1,6
Ambev SA	1,3
Banco Santander	1,3
Mitsubishi UFJ Financial Group	1,3
Cigna	1,3
Vodafone Group	1,2
Bayer	1,0
ORIX	1,0
GlaxoSmithKline	1,0

Top 5 obligations

Titre	% du fonds
UK Treasury index-linked 1.875% 2022	7,5
US Treasury 0.625% TIPS 2023	5,8
UK Treasury index-linked 2.5% 2024	4,7
UK Treasury index-linked 0.125% 2068	2,9
UK Treasury 0.125% 2023	2,9

†Les positions détenues en fonds sont exclues

Encours €6 118m

Informations générales

	classe O	classe OI
Frais courants %	1,45	1,42
Frais maximum annuels de gestion (classe OI)	1,5	
Frais annuels de gestion	1,4	
Frais d'entrée maximum	5,0	
Investissement minimal (ou équivalent dans une autre devise)	€1 000	
Date de référence	Troisième lundi de novembre	
Date de versement des dividendes	Première VNI après la date de référence	
Paiement	Dans les 5 jours ouvrés qui suivent la date de versement des dividendes	
Liquidité	Hebdomadaire, tous les mercredis (ou le jour ouvrable suivant s'il s'agit d'un jour férié), et le dernier jour ouvré du mois	
Heure limite de soumission des ordres	16h, heure de Luxembourg, le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation concerné (donc généralement le mardi et l'avant-dernier jour ouvrable du mois)	
ISIN et SEDOL	CHF O cap	LU0638558808 B4R1SD2
	EUR OI cap	LU2252564898 BMYP2W0
	EUR O cap	LU0638558717 B42NV78
	GBP O cap	LU0638558634 B41Y053
	USD O cap	LU0638558980 B449LX0
	USD OI cap	LU2252564971 BMYP2X1
Structure	Compartiment de Ruffer SICAV, une SICAV UCITS domiciliée à Luxembourg	
Société de gestion, agent de transfert, agent administratif et agent payeur	FundPartner Solutions (Europe) S.A.	
Gestionnaire	Ruffer LLP	
Banque dépositaire	Pictet & Cie (Europe) S.A.	
Auditeurs	Ernst & Young S.A.	

Les opinions exprimées dans la présente communication commerciale ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la vente d'un produit d'investissement ou d'un instrument financier. Les points de vue reflètent ceux de Ruffer LLP à la date du présent document et, bien que les opinions exprimées soient de bonne foi, elles ne sauraient constituer de garanties. Elles ne doivent pas être considérées comme telles et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement et ne devraient pas servir de base à des décisions d'investissement. Les références à des titres spécifiques sont incluses à titre d'illustration seulement et ne doivent pas être interprétées comme une recommandation d'acheter ou de vendre ces titres. Ruffer LLP n'a pas vérifié que les caractéristiques du fonds correspondent aux besoins spécifiques de l'investisseur et/ou à sa tolérance au risque. En cas de doute, veuillez contacter votre conseiller financier.

Gérants

Jacques Hirsch

INVESTMENT DIRECTOR

Diplômé de l'Ecole Centrale Paris en 1999 et titulaire d'un MSc en Mathématiques de l'Université d'Oxford, Jacques rejoint Ruffer en 2011 après des expériences en gestion de fonds et recherche macro-économique chez Goldman Sachs, GLG Partners, Exane et Fulcrum AM.



Alex Lennard

INVESTMENT DIRECTOR

Diplômé de l'Université d'Exeter avec un Bachelor en Finance et en Economie, il rejoint Ruffer en 2006 et devient analyste auprès de Jonathan Ruffer. Il est membre du Chartered Institute of Securities and Investment. Il est co-gérant de deux des principaux fonds de Ruffer.



Ruffer LLP

Ruffer LLP gère des investissements sur une base discrétionnaire pour des clients privés, des institutionnels et des organisations caritatives. Au 30 avril 2022, les actifs gérés par le groupe Ruffer dépassaient 31,2 milliards d'euros.

Renseignements

Ruffer LLP +44 (0)20 7963 8254
80 Victoria Street rif@ruffer.co.uk
London SW1E 5JL www.ruffer.co.uk

Information pour les investisseurs suisses : la SICAV Ruffer, incluant le compartiment Ruffer Total Return International, n'est pas enregistrée et ne sera pas enregistrée auprès de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA). Tout document relatif à l'offre du Compartiment Ruffer Total Return International est accessible aux investisseurs qualifiés uniquement, tels que définis par la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 et ses modifications ultérieures sur les placements collectifs de capitaux. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semi-annuels de la SICAV Ruffer sont disponibles gratuitement au bureau du représentant en Suisse : FundPartner Solutions (Suisse) S.A., Route des Acacias 60 CH - 1211 Geneva 73. L'agent payeur de la SICAV Ruffer en Suisse est la Banque Pictet & Cie S.A. à la même adresse. Publié par Ruffer S.A., 103 boulevard Haussmann, 75008 Paris. Cette communication marketing est émise par Ruffer S.A. qui est autorisée et régulée par l'ACPR et l'AMF. © Ruffer S.A. 2022